

INFO

RIVERAINS

JANVIER 2024



Vue depuis la RD 29, au niveau de l'arrêt Boulais

Crédit image : Rennes Métropole (E. Tessier)

RÉSEAU EXPRESS VÉLO AMÉNAGEMENT DE LA LIAISON RENNES – ACIGNÉ

Le Réseau Express Vélo est un projet métropolitain qui consiste à créer un réseau composé majoritairement de pistes cyclables, plus confortables, plus lisibles et plus sécurisantes. Il prévoit 104 km de liaisons sécurisées, avec des itinéraires continus et facilement identifiables, reliant Rennes et les 15 communes de la première couronne métropolitaine. L'enjeu : favoriser les déplacements domicile-travail à vélo, notamment pour les utilisateurs de vélos à assistance électrique, sur des axes déjà fréquentés.

LE REV : PLUS DE SÉCURITÉ, DE CONFORT ET DE FLUIDITÉ POUR LES VÉLOS :

Cette nouvelle section du Réseau Express Vélo entre Rennes et Acigné sera aménagée sous plusieurs formes suivant les sections (voir plan en page centrale):

- une piste bidirectionnelle de 3 mètres de large (du boulevard Saint-Roch à Cesson-Sévigné notamment)
- des pistes unidirectionnelles de 2 mètres de large chacune de part et d'autre de la chaussée (boulevard d'Argentré, RD 29...)
- une vélorue (La vélorue est une voie de circulation dont la chaussée est entièrement dédiée aux cyclistes et assimilés mais où les autres véhicules sont autorisés à y circuler sous certaines conditions)
- une voie verte à l'approche du centre-ville d'Acigné

Elle sera constituée d'une piste en enrobé, avec une signalisation adaptée spécifique qui informera le cycliste qu'il circule sur le REV.

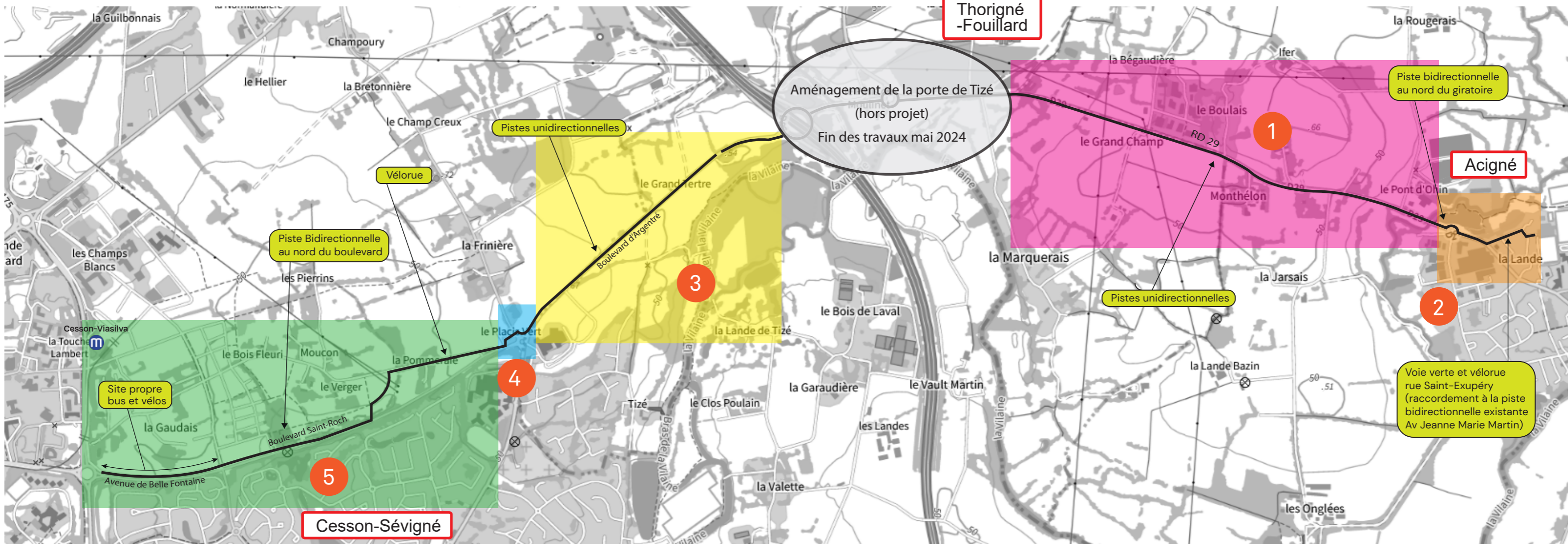
Au niveau des arrêts de bus, les circulations vélos et piétons seront dissociées pour plus de fluidité et de sécurité.

La réalisation d'un marquage au sol sur les carrefours permettra également de signaler aux automobilistes le passage de la piste cyclable.

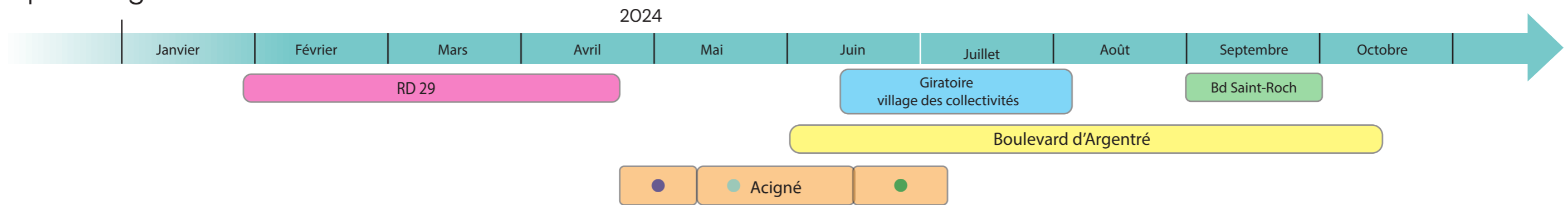
À partir de janvier et jusqu'à octobre 2024, les travaux des 6 km de pistes cyclables prolongeront les aménagements déjà réalisés depuis le boulevard des Alliés à Cesson Sévigné.

Au dessus de la rocade, au niveau de l'échangeur de la porte de Tizé, un aménagement en cours de réalisation permettra le franchissement sécurisé du giratoire.

Le dernier tronçon reliera le giratoire à l'entrée ouest de la ville d'Acigné à la rue Jeanne Marie Martin où existe déjà une piste cyclable bidirectionnelle.



Le planning des travaux :



La circulation pendant les travaux :

- 1 RD 29**
 Circulation alternée par sections de fin janvier à mi-avril de 9h à 17h
- 2 Acigné**
 - Rue de Rennes : route barrée du 22 avril au 3 mai (vacances scolaires)
 - Du pont d'Ohin à rue de Rennes travaux sous circulation de mai à mi-juin
 - Rue Saint-Exupéry travaux de mi-juin à mi-juillet
- 3 Bd d'Argentré**
 Circulation alternée par sections de juin à mi-octobre de 9h à 17h
- 4 Giratoire village des collectivités**
 Travaux sous circulation de mi-juin à fin juillet
 Fermé ponctuellement de nuit (20h/6h) en juillet (vacances scolaires)
- 5 Bd Saint-Roch**
 Travaux sur la section de voie verte longeant Viasilva en septembre



Vue de la vélorue rue Saint-Exupéry à Acigné



La prise en compte des enjeux écologiques :

- > Création de 6 km de pistes cyclables
- > Pas d'impact sur la végétation
- > Recyclage partiel des matériaux (bordures, enrobés...)

RENSEIGNEMENTS

Un médiateur est à votre disposition
pour
tout renseignement au 06 24 13 60 95
comtravaux@rennesmetropole.fr

Avec la participation financière de :



Maîtrise d'Ouvrage :

